

Justificatif généré le 27/09/2023

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 27/09/2023  
Département : (75) Paris  
URL de l'annonce : [www.actu-juridique.fr/a/698160](http://www.actu-juridique.fr/a/698160)  
N° d'annonce : 698160

## F.Marc de Lacharriere (Fimalac)

Société européenne au capital de 109.651.080 €

### Siège social :

97 rue de Lille 97 rue de Lille 75007 PARIS

542 044 136 R.C.S. Paris

Suivant procès-verbal en date du 29 juin 2021, l'assemblée générale extraordinaire a autorisé le conseil d'administration à attribuer gratuitement des actions existantes ou à émettre par la société au personnel salarié et aux mandataires sociaux et lui a délégué la faculté de mettre en oeuvre cette autorisation dans les limites légales.

Suivant procès-verbal en date du 26 septembre 2023, le conseil d'administration a :

- approuvé la proposition du comité des rémunération de procéder à une attribution gratuite de 5291 actions à la date du 22 septembre 2022
- constaté la réalisation définitive de l'augmentation de capital de la Société d'un montant de 23 280,40€ pour le porter de 109 651 080€ à 109 674 360,40€
- décidé de modifier l'article 6 des statuts, relatif au capital social

Pour avis.

Vérifier la validité de l'annonce

**Code de vérification : aeO7Pivky**

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeO7Pivky>

